Retard de salaire

Bonjour,
Mon employeur ne m'a toujours pas versé mon salaire de mois de juillet (nous sommes le 2 septembre) et ce malgré de nombreuses relances. Je dois reprendre le travail demain, que faire ?
Merci par avance de vos réponses
 Par kang74
Bonjour
Secteur privé ou public ? CCN ? Vous avez travaillé en juillet et deviez être payé début Aout ? Pourquoi reprendre ?
Par ludovic24
je suis dans le secteur privé. C'est bien ma paie du mois de juillet que j'attends. Je dois reprendre le travail demain après des vacances .
 Par kang74
Pour les heures de travail effectuées en Juillet ? Lui avez vous demandé des explications ?
Cela commence par une interrogation informelle puis une mise en demeure , puis si besoin le conseil des prud'hommes .
oui pour les heures de juillet.
oui plusieurs relances ont été faites sans aucune réponse de sa part.
 Par kang74
Donc mise en demeure de régulariser votre paie de Juillet et du mois d'Aout (autant anticiper) sous 8 jours , et qu'à défaut vous ferez valoir votre préjudice financier devant le CPH . En recommandé avec avis de reception .(gardez une copie de tout) Vous mettez en copie à l'inspection du travail et vous donnez l'adresse du conseil des prud'hommes dont vous dépendez .
L'entreprise a des difficultés économiques ? Vous avez une fiche de paie pour ce mois ou pas ? Pas d'arret maladie ?

Oui l'entreprise semble avoir des difficultés économiques.

J'avais bien eu ma feuille de paie pour juillet et sans arrêt maladie.
Par kang74
Donc faites ce que je vous ai dit .
Par ludovic24
Merci pour vos réponses.